



Événements par département : 41 - LOIR-ET-CHER (16 cas)

Incendie dans une blanchisserie

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61786 - 05/01/2024 - 41 - LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR**

 ■ □ □ □ □ □ *Type : Accident*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 96.01 : Blanchisserie-teinturerie*

 □ □ □ □ □ □ À 10h20, lors de la pause du personnel, un feu se déclare au niveau de la calandre d'une machine à laver dans une blanchisserie industrielle. Le personnel éteint l'incendie à 10h38, à l'aide de 2 RIA et 3 extincteurs. À l'arrivée des pompiers, à 10h50, le feu est maîtrisé. Ces derniers réalisent des contrôles à l'aide des caméras thermiques pour s'assurer de l'absence de points chauds pouvant éventuellement provoquer une reprise de feu. 100 à 200 l d'eaux pompées sont relâchées dans le réseau des eaux usées de l'usine.

Une opératrice est transportée, en état de choc, à l'hôpital. La machine est hors service.


Un échauffement sur la machine, en service mais pas en production, est à l'origine du départ de feu.

Incendie dans une déchetterie

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61953 - 16/02/2024 - 41 - NOYERS-SUR-CHER**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 38.11 : Collecte des déchets non dangereux*


 □ □ □ □ □ □ Vers 15 h, dans une déchetterie, un feu se déclare au niveau de la benne de déchets du tout-venant.

L'alerte est donnée par le gardien qui appelle les pompiers. La déchetterie est évacuée et la vanne de sectionnement est fermée. Arrivés vers 15h15, les secours éteignent le feu et quittent les lieux vers 15h45. La benne est isolée et une surveillance est mise en place. Les eaux souillées sont confinées sur site et pompées par une société spécialisée en attente d'analyses pour définir la filière d'élimination. Le réseau en aval de la vanne de sectionnement est nettoyé. La benne est endommagée sur ces différentes faces (peinture principalement).

Selon l'exploitant, un déchet non conforme contenu dans la benne serait à l'origine du départ de feu.


À la suite de cet événement, l'exploitant fait un rappel aux gardiens concernant la vigilance sur les déchets jetés dans le tout-venant.

Incendie sur un site de traitement de surface

 ■ □ □ □ □ □ **ARIA 61729 - 24/02/2024 - 41 - CORMENON**

 ■ ■ ■ □ □ □ *Type : Accident*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 25.61 : Traitement et revêtement des métaux*

 □ □ □ □ □ □ Vers 14 h, un samedi, un feu se déclare dans un bâtiment de 1 040 m² d'un site de traitement de surface des métaux. Le bâtiment abrite 3 chaînes de traitement et des stockages de produits chimiques. Un gardien aperçoit des flammes au niveau du laveur de gaz (traitement des vapeurs corrosives issues du process) situé à l'extérieur du bâtiment et appelle les secours. Le feu se propage à l'intérieur du bâtiment. La détection incendie et l'alarme du site se déclenchent, et une information est automatiquement transmise au service de maintenance en astreinte. Un épais panache de fumée noire est visible plusieurs kilomètres à la ronde. Les pompiers déploient 7 lances dont une sur échelle aérienne. Ils s'approvisionnent en eau dans la réserve incendie du site. Ils contiennent l'incendie et évitent sa propagation aux 3 bâtiments attenants. Un périmètre de sécurité est mis en place et 300 personnes sont confinées dans les habitations voisines pendant plusieurs heures. Les secours obturent les réseaux d'eaux pluviales et de collecte des eaux d'incendie (les obturateurs de l'exploitant n'ayant pas fonctionné faute de réserve d'air), et mettent en place des protections contre le risque d'écoulements vers la GRENNE. Les eaux d'extinction sont confinées dans des bassins de confinement et de décantation ainsi que des conteneurs. Les effluents issus des bains détruits sont contenus dans leurs rétentions. Les secours font appel à une équipe spécialisée en risques chimiques qui réalise des mesures dans les fumées et les eaux d'extinction. Les résultats des mesures sont négatifs. L'incendie est maîtrisé vers 18h30. L'extinction des foyers résiduels se poursuit et une surveillance est mise en place jusqu'au surlendemain soir. Le feu est alors considéré comme éteint. Deux jours après, une société spécialisée intervient pour pomper les effluents pollués en vue de leur élimination. Un arrêté préfectoral de mesures d'urgence prescrit notamment à l'exploitant de faire réaliser des prélèvements dans les différents milieux, à l'intérieur et à l'extérieur du site, pour s'assurer de l'absence de pollution.


Le bâtiment ainsi que le matériel et les équipements de production présents sont totalement détruits par l'incendie. Le toit et une partie des murs se sont effondrés. Les salariés du site sont en chômage partiel.

Le départ de feu a comme origine le moteur de l'extracteur d'air positionné à proximité du laveur de gaz.

À la suite de cet accident, l'exploitant décide les actions correctives suivantes:


- remplacement des anciens moteurs par des moteurs équipés de sondes thermistors pour la maintenance prédictive ;
- installation de sondes de détection de température connectées au système de sécurité incendie avec arrêt automatique ;
- remplacement des revêtements en plastique autour du moteur par des revêtements métalliques ;
- augmentation de la maintenance préventive annuelle à une fréquence de tous les 6 mois ;
- installation de clapets coupe-feu dans le conduit d'aspiration.

Intrusion sur le site d'une usine de traitement de surface

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62025 - 23/03/2024 - 41 - CORMENON**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 25.61 : Traitement et revêtement des métaux*

 □ □ □ □ □ □ Vers 6 h, un gardien constate lors de sa ronde que le grillage de clôture est coupé à l'arrière d'un site de traitement de surface des métaux. Lors de sa ronde réalisée vers 2 h, il avait aperçu des lumières dirigées vers le site. Le directeur du site dépose une main courante.

Le site est en fonctionnement partiel depuis l'incendie survenu le mois précédent (ARIA 61729). Depuis cet événement, le gardiennage du site est assuré en permanence par une société spécialisée.


En réponse à cette intrusion, l'exploitant renforce la fréquence des rondes sur le site.

Fuite sur une cuve de concentrats dans une usine de produits pharmaceutiques

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62202 - 04/04/2024 - 41 - LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 21.20 : Fabrication de préparations pharmaceutiques*

 □ □ □ □ □ □ À la suite d'une suspicion de variation de niveau, une investigation est menée et révèle une baisse du niveau dans une cuve de 12 m³ de concentrats provenant du traitement des eaux d'une usine de produits pharmaceutiques. Les concentrats contiennent notamment du glycol et de l'éthanol. La cuve est vidée par une société extérieure. La semaine suivante, une société spécialisée inspecte l'intérieur de la cuve et découvre une fissure sur la partie médiane de la cuve, à l'origine d'une fuite de concentrats. La cuve est isolée et les transferts de concentrat interdits. Les eaux industrielles sont collectées régulièrement sur le site par une entreprise extérieure.


La fuite a engendré un écoulement dans les sols à proximité de la cuve.

Ouverture d'une cuve de bitume dans une fabrique de produits bitumeux

  □ □ □ □ □ □ **ARIA 62211 - 26/04/2024 - 41 - AVERDON**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 23.99 : Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.*

 □ □ □ □ □ □ Vers 8 h, la partie haute d'une cuve de bitume s'ouvre dans une fabrique de produits bitumeux, sans projections de bitume. L'installation est mise en sécurité, un balisage est établi autour de la cuve ainsi que des affichages interdisant l'accès à la zone.


L'ouverture du dessus de la cuve fait suite au déchargement de 1,5 t de bitume à 160°C dans la cuve. En raison du souffle, le calorifuge et une plaque recouvrant le calorifuge ont été enlevés. L'origine de l'événement pourrait être un événement de cuve obturé.

À la suite de l'événement, l'exploitant inspecte les événements des autres cuves et contacte le fabricant afin qu'il effectue un diagnostic sur l'équipement.

Incendie dans un bâtiment agricole

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62260 - 30/04/2024 - 41 - AZE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Accident*


 □ □ □ □ □ □ *Naf 01.11 : Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses*

 □ □ □ □ □ □


Peu avant minuit, dans un élevage de porcs, un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 600 m² contenant de la paille, du matériel agricole et dont le toit est recouvert par 200 m² de panneaux photovoltaïques. L'incendie se propage à la charcuterie artisanale adjacente de 400 m² ainsi qu'à la toiture du bâtiment. Un appartement à usage de gîte est évacué. Les pompiers protègent les habitations. Le gestionnaire du réseau électrique coupe l'alimentation. Les pompiers maîtrisent l'incendie à l'aide de plusieurs lances. Ces derniers assurent une surveillance jusqu'en fin de matinée le temps que la paille se consume. Plusieurs rondes de surveillance sont effectuées jusqu'à extinction totale 2 jours plus tard.


Le bâtiment agricole ainsi que la charcuterie sont totalement détruits. Le bâtiment à usage de gîte est inutilisable et une voiture est brûlée. Les salariés de l'atelier de charcuterie sont en chômage technique.

Incendie d'un silo de céréales dans une entreprise de négoce agricole

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62271 - 13/05/2024 - 41 - VILLEFRANCOEUR**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Accident*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 46.21 : Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail*


 ■ ■ □ □ □ □ Vers 17h15, un incendie est détecté dans un silo métallique, comprenant 8 cellules de stockage de céréales de 2 000 m³ chacune, sur le site d'une entreprise de négoce agricole. Alors qu'ils s'apprêtent à quitter le site, 2 opérateurs arrêtent les équipements utilisés pour des activités de chargement depuis le matin, et constatent, 10 min plus tard, un dégagement de fumée noire en haut de la tour de manutention. Ils alertent les pompiers. Arrivés à 17h35, ces derniers établissent une lance sur échelle aérienne pour refroidir la tour et constatent lors de leurs reconnaissances que la propagation de l'incendie impacte 2 cellules de maïs. Les pompiers mettent en place un périmètre de sécurité de 200 m et complètent les reconnaissances à l'aide d'un drone équipé d'une caméra thermique. Le gestionnaire de réseau coupe les utilités. Le dernier foyer est éteint vers minuit mais de nombreux points chauds subsistent. Les pompiers maintiennent un dispositif de surveillance pour la nuit et contrôlent la température et la concentration en CO. Le lendemain, vers 14h30, en l'absence de points chauds résiduels, les opérations de vidange des 2 cellules impactées sont engagées. La vidange ne peut être réalisée par les équipements fixes, dégradés par l'incendie. 100 t de maïs sont évacuées de la première cellule au moyen d'une suceuse mise en place par un prestataire. Une trappe est ouverte sur la seconde cellule, permettant l'évacuation gravitaire du tiers des 1 450 t contenues. Les pompiers quittent les lieux vers 18h45, l'exploitant assure une surveillance du site et termine les opérations de vidange le surlendemain. Les déchets de céréales sont évacués pour traitement. Les eaux d'extinction sont confinées en pied d'élévateur, avant évacuation et traitement en filière adaptée.

L'activité du site est impactée durant la remise en état des installations. Les dommages matériels sont évalués à 1,5 M€ et les pertes d'exploitation au minimum à 500 k€.


L'événement est lié à un départ de feu au niveau du moteur de l'élévateur dans la tour de manutention, alors qu'il n'y avait plus d'activité réalisée sur le site. L'origine du feu pourrait provenir de l'usure d'un palier au niveau d'un roulement et de la présence de poussière. La dernière maintenance sur cette installation remontait à un mois. Une autre hypothèse pourrait être liée à la présence d'un objet étranger qui aurait provoqué le départ de feu par frottement dans l'installation, bien qu'aucun corps étranger n'ait été retrouvé à l'issue de l'événement.


À la suite de l'événement, l'exploitant prévoit un changement de système de manutention, avec la mise en place d'un transporteur à chaîne associé à une aspiration généralisée, et révisé ses procédures associées.

Panne d'oxydateur thermique dans une usine fabricant des matériaux pour toiture

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62384 - 06/06/2024 - 41 - CORMENON**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 23.99 : Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.*

 □ □ □ □ □ □ Vers 9h30, un oxydateur thermique tombe en panne dans une usine fabricant des matériaux étanches pour toiture. Une partie des composés organiques volatils (COV) n'a pas pu être traitée, des odeurs s'en dégagent. Les mairies des villes voisines sont prévenues.


La chambre de réception des fumées (venant de la centrale liant et des cuves de stockage bitume) à traiter, a été rongée par l'oxydation à cause des vapeurs de bitume à haute température. Cette chambre de réception des fumées est une partie non démontable de l'oxydateur.

L'exploitant doit concevoir la nouvelle pièce et rechercher un fournisseur qui pourra la produire afin de la remonter sur l'oxydateur.

Déversement de fioul dans un commerce de gros de matériel agricole

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62446 - 17/06/2024 - 41 - AUTHON**

 □ □ □ □ □ □

 ■ □ □ □ □ □ Risques Technologiques / Bureau d'Analyse des Risques et des Pollutions Industriels

 □ □ □ □ □ □

Type : Accident

Naf 46.61 : Commerce de gros de matériel agricole

Peu avant 11 h, un déversement de fioul est constaté au moment du remplissage d'un camion-citerne dans la station de dépôt d'un commerce de gros de matériel agricole. Le combustible se répand au sol et dans les eaux souterraines. Des analyses du sol et des eaux sont effectuées. Un barrage est posé au sol pour préserver l'AUTHON. Le site et le séparateur d'hydrocarbures sont nettoyés. La terre souillée est excavée avant d'être remplacée par de la terre propre. Sept tonnes de terre sont décontaminées en filière adaptée.

Le responsable du site surveillait le remplissage du camion mais il a été demandé par un client. Il a laissé un salarié prendre le relais pour la surveillance. Ce dernier s'est aperçu du déversement et a alerté le responsable qui a stoppé le transfert de fioul. La citerne a débordé, ce qui a saturé le décanteur-séparateur et provoqué un écoulement du fioul vers le réseau d'eau pluviale. La station de dépotage n'était pas équipée d'un dispositif de coupure électrique d'urgence facilement accessible, ni d'un dispositif de sécurité pour stopper automatiquement le remplissage du réservoir une fois le niveau maximal atteint. Cela constitue un facteur aggravant de l'événement. Par ailleurs, 2 ans plus tôt, un organisme agréé avait souligné une non-conformité majeure lors d'un contrôle périodique. Cette non-conformité n'a pas été levée et aucune action corrective n'a été mise en place.

L'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement met en demeure l'exploitant de lever les non-conformités.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- transmet à l'inspection des installations classées les résultats des mesures effectuées consécutivement à l'événement ;
- installe un dispositif de coupure générale permettant l'arrêt total de la distribution de liquides inflammables ;
- met en place des panneaux afin de signaler les matières susceptibles d'être à l'origine d'un sinistre ;
- déploie un stock de produits fixants et absorbants à proximité de la station de dépotage (de manière visible et facilement accessible) afin de retenir ou neutraliser les liquides en cas de rejet.

Explosion de bouteilles de protoxyde d'azote dans un incinérateur de déchets non dangereux



 **ARIA 63972 - 21/06/2024 - 41 - BLOIS**

 Type : Autre


 Naf 38.21 : Traitement et élimination des déchets non dangereux

Des bouteilles de protoxyde d'azote explosent dans un incinérateur de déchets non dangereux. Des tuiles se détachent et génèrent une fuite en raison du rayonnement corrosif des fumées.

Le four est arrêté pendant 106 h.


Sur l'année, une des 2 lignes d'incinération enregistre 178 explosions, dont 68 génèrent une surpression importante, tandis que la seconde en recense 155, dont 70 provoquent une surpression importante. Aucun autre arrêt technique non programmé de plus de 24 h est nécessaire. L'exploitant met en avant les effets indirects des explosions de bouteilles de protoxyde d'azote sur les fours (casses mécaniques, réfractaires), la chaudière (tubes, fuites), les extracteurs sous le four ou les convoyeurs (casse mécanique).

Augmentation de pression dans un autoclave sur un site de construction aéronautique

 **ARIA 62716 - 24/07/2024 - 41 - SAINT-JULIEN-DE-CHEDON**


 Type : Autre

 Naf 30.30 : Construction aéronautique et spatiale


 Des jets de vapeur s'échappent du circuit d'un autoclave sur un site de construction aéronautique. Aucune alarme ne se déclenche. L'exploitant fait redescendre la pression en actionnant manuellement les pompes pour éviter que le système de refroidissement ne cède et n'entraîne l'autoclave avec lui.


Les pompes du système de refroidissement de l'autoclave ont cessé de fonctionner. Cet arrêt a provoqué la formation de vapeur accompagnée d'une augmentation de pression.

Choc entre un goéland leucopnée et une pale d'éolienne

 **ARIA 62723 - 24/07/2024 - 41 - MOISY**

 Type : Autre

 Naf 35.11 : Production d'électricité

 Lors d'un suivi environnemental de la mortalité aviaire sur un parc éolien, le bureau d'études

découvre au sol un cadavre de goéland leucopnée à 45 m d'une éolienne. L'espèce est vulnérable selon la liste rouge régionale. Le cadavre présente des blessures.


Il s'agit d'une collision avec l'éolienne d'un individu en transit ou en alimentation sur le champ fraîchement moissonné lors de récents travaux agricoles.

Fuite d'azote liquide dans une fabrique de moteurs et turbines

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62633 - 18/08/2024 - 41 - BLOIS**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles*

 □ □ □ □ □ □ Vers 4 h, une fuite est détectée en partie basse d'une citerne de 47 430 l contenant 50 t d'azote liquide (37 bar) dans la zone de stockage d'une fabrique de moteurs et turbines. Un nuage d'azote se forme. Les salariés sont confinés. Arrivés à 5h04, les pompiers ferment 3 vannes de la citerne pour stopper la fuite 40 min plus tard. Ils quittent le site vers 6h30.

16 t d'azote sont relâchées et vaporisées. La citerne est arrêtée pendant 2 jours.

La défaillance d'une soupape de sécurité de la citerne, qui faisait l'objet d'une maintenance préventive effectuée par une société spécialisée, a engendré la rupture du disque de sécurité et le rejet d'azote. Un vice de fabrication de la soupape pourrait expliquer son dysfonctionnement.


À la suite de l'événement, l'exploitant :


- réviser son plan d'urgence afin de préciser les interactions avec les sociétés extérieures ;
- envisager de modifier le plan de maintenance préventive associé à la citerne fuyarde, en lien avec la société spécialisée concernée.

Incendie de déchets industriels non dangereux sur un site de tri, transit, regroupement

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62714 - 19/08/2024 - 41 - FOSSE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 38.32 : Récupération de déchets triés*


 □ □ □ □ □ □ Vers 17 h, dans un centre de tri, transit, regroupement de déchets non dangereux, un chauffeur de camion grue entend des crépitements et constate un départ de feu au niveau d'un stock de 15 m³ de déchets industriels non dangereux. Il utilise 5 extincteurs en attendant les secours. Les pompes de relevage sont arrêtées pour confiner les eaux d'extinction. Arrivés vers 17h30, les pompiers finalisent l'extinction en arrosant le tas de déchets composé de carton, papier, bouteilles en plastique et bouteilles en verre. Les secours quittent les lieux vers 18 h après s'être assurés de l'absence de risque de reprise. La quantité d'eau utilisée pour l'extinction est estimée à moins de 50 m³. Ces dernières sont confinées dans le bassin de rétention incendie et analysées pour en déterminer l'exutoire. Les déchets incendiés, constitués de résidus de combustion et de matériaux partiellement brûlés, sont envoyés pour enfouissement en centre spécialisé.

Le site était fermé au moment de l'événement. Les déchets, déposés le matin, provenaient d'un camping. Le temps était chaud et sec. La présence de verre dans le tas de déchets pourrait avoir créé un échauffement par effet loupe.

À la suite de cet événement, l'exploitant met en place les actions suivantes :


- arrosage automatique ou manuel des déchets en cas de forte chaleur ;
- mise à jour du mode opératoire en conséquence ;
- rappel des consignes aux opérateurs ;
- remplacement immédiat des extincteurs percutés.

Ouverture de la porte d'un autoclave sur un site de construction aéronautique

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62786 - 04/09/2024 - 41 - SAINT-JULIEN-DE-CHEDON**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 30.30 : Construction aéronautique et spatiale*

 □ □ □ □ □ □ Vers 7h45, une explosion se produit au niveau d'un autoclave en cours de balayage à l'azote sur un site de construction aéronautique. La porte s'ouvre inopinément. La zone de l'autoclave est évacuée pendant 30 min en raison du risque d'asphyxie lié aux dégagements d'azote.

Les systèmes de sécurité de l'autoclave (alarme et blocage de la porte) ne se sont pas déclenchés.